

## Côte d'Azur

# Cagnes : le suicide d'une policière reconnu en accident de service ?

*« Nelly a fait un énorme sacrifice. Elle a donné sa vie. Un sacrifice pour faire bouger les choses. Pour les autres. À mon tour, par le biais de cette bataille, de faire quelque chose pour elle et pour les autres policiers ».*

Franck Magaud est submergé par l'émotion. Même s'il se dit tout de même « heureux » aujourd'hui.

Heureux, car le rapporteur public du tribunal administratif de Nice va dans son sens dans la requête qu'il a déposée pour faire reconnaître en accident de service le suicide en 2011 de sa compagne, policière à Cagnes-sur-Mer.

### Avec son arme de service

Dans ses conclusions, le rapporteur public a demandé hier au tribunal de reconnaître le suicide de Nelly Bardaine en accident de service, expliquant que « le lien direct entre ce geste et la gestion calamiteuse du service » pouvait être tenu pour établi.

Le 4 juillet 2011, Nelly Bardaine, 37 ans, gardien de la paix au commissariat de Cagnes, a mis fin à ses jours

avec son arme de service, dans sa voiture de service, en accusant sa hiérarchie dans une lettre.

« Il est clair que Nelly a mis fin à ses jours. C'était un acte volontaire mais pas intentionnel », commente M<sup>e</sup> Adrien Verrier, l'avocat de la famille qui espère que le tribunal suivra le rapporteur public et « creuse ainsi les sillons d'une nouvelle jurisprudence ». Décision dans un mois.



**Franck Magaud, le compagnon de Nelly Bardaine se bat avec la famille de la défunte depuis 3 ans.**

(Photo Richard Ray)